Master Negative Storage Number

OCI00073.10

MICROFILMED 1994

CLEVELAND PUBLIC LIBRARY
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND, OH 44110-4006

GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT,
PHASE IV.

THE RESEARCH LIBRARIES
GROUP, INC.

Funded in part by the
NATIONAL ENDOWMENT
FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without
permission from the Cleveland Public Library

Privilége des enfans sans souci

A Rouen

[17--?]

Reel: 73 Title: 10

BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

Master Negative Storage Number: OCI00073.10

Control
Number: AAV-5306
OCLC Number : 07060163
Call Number : W 381.54T V67 no. 4
Title : Privilége des enfans sans souci.
Edition : Nouv. éd., augm. de chansons bachiques et autres.
Imprint : A Rouen : Chez Lecrêne-Labbey, imprimeur-libraire, [17--?
Format : 12 p. ; 15 cm.
Note : Title from cover.
Note : Binder's title: Vie de Nivet.
Subject : Temperance.
Subject : Chapbooks, French.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 12-16-94
Camera Operator: CS

PRIVILÉGE

DES ENFANS

SANS SOUCI.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de Chansons Bachiques, et autres.

A ROUEN,

Chez LECRÈNE-LABBEY, Imprimeur-Libraire et Md. de Papiers, Grande-Rue, no. 7.

2

PRIVILÉGE

DES ENFANS

SANS SOUCI,

Qui donne Lettres-Patentes à Madame la Comtesse de Gosier-Salé, à Monsieur Briquerasade, pour aller et venir par tous les Vignobles de France, avec le Cordon de leurs Ordres.

BACCHUS, par la grâce du Destin, Empereur des Enfans sans souci, Prince de Gosier-brûlant, Comte de Boit-sans-fin, Marquis de l'altération, de l'haleine vineuse, et de haut appétit, Commandeur absolu et universel sur les Vignobles de Baccarat, Rheims, Ay, Tessé, Chablis, Tonnerre, Beaune, Vermanton, Langond, Coulange, Côterotie, l'Hermitage, Cahors, Médoc, Grave, Saint Emilion, la Palu, Capberton, Saint-Laurent, Frontignan, Malvoisie, Canarie, Madère, Port-en-Port, et autres, que le Soleil éclaire sous la vaste étendue des Cieux :

A tous passés, présens et à venir, SALUT : Ayant remarqué que le plus sûr moyen de maintenir cette Monarchie bachique étoit d'établir, en différents endroits de notre Empire, des Ordres composés de plusieurs

sortes de dignités, pour récompenser ceux de nos sujets qui auront été les plus fidèles et les plus attachés aux intérêts de notre trogne vineuse, afin qu'en leur donnant par ce moyen espérance d'être un jour récompensés de services qu'ils nous auront rendus, nous puissions les exciter à la pratique de la vertu, qui se trouve parmi les pots et les verres, que nous avons toujours possédés à un si sublime degré.

A ces causes, ayant fait mettre cette affaire en délibération sur notre table, et après avoir bien bu en la compagnie de notre ancien ami l'ivrogne, Silène, et les Bacchantes, nos chères Nourrices, de leur avis et de leur consentement, nous avons creé et établi, créons et établissons, par ces présentes perpétuelles et irrévocables, un Ordre général, sous le titre de l'Ordre du Tonneau, que nous voulons réserver à notre personne; d'un Chancelier, d'un Secrétaire, de quatre Commandeurs et de quatre Chevaliers, lesquels Officiers ci-dessus créés et établis à perpétuité, jouiront de tous les priviléges, prérogatives, immunités, franchises et exemptions bachiques, même du droit de bourgeoisie, dans tous les Cabarets, lieux de bonne chère de notre obéissance, où nous voulons qu'ils soient reçus *gratis*, sans qu'on les en puisse chasser sous quelque cause que ce puisse être, à la charge toutefois que tous les aspirans

auxdits Offices et Dignités seront tenus de faire preuve de leur capacité dans l'exercice de la Vendange, en buvant chacun vingt-cinq rasades le jour qu'ils voudront être admis dans toutes les dignités desdites Charges, à la réserve toutefois de notre chère et bien-amée la Comtesse de Gosier-salé, que nous avons gratifié de la charge de Chancelier de notre Ordre, et de notre bon ivrogne Briquerasade, à qui nous avons aussi donné celle de Secretaire du même Ordre; lesquels, en considération des services qu'ils nous ont rendus en plusieurs occasions, et de la certitude que nous avons de leur capacité, aussi de bien boire, nous les avons déchargés de toutes preuves à faire pour parvenir à la possession desdites deux dignités de Chancelier et de Secrétaire, et tous lesdits Officiers relèveront de la Comtesse de Gosier-salé, notre Chancelière, et seront tenus de prendre d'elle le Cordon de notre Ordre, et des Lettres-Patentes, signées et contre-signées par Briquesarade, son Secrétaire, pour ce qui concerne les affaires dudit Ordre, qu'ils seront tenus de porter à perpétuité, sous peine d'être déclarés incapables de fréquenter jamais nos assemblées bachiques, et d'y être traités comme infracteurs de nos Ordres, rebelles à notre Etat, etc.

Défendons à tous lesdits Officiers de boire de leur vie goutte d'eau, de manger aucune

sorte de confiture, fruits, laitage, ni autres choses capables de préjudicier à nos intérêts, en ce que toutes ces choses peuvent empêcher la soif. Défendons semblablement de répandre jamais goutte de vin, si méchant qu'il puisse être; de casser verres, bouteilles ni flacons, et enjoignons de faire toujours rubi sur l'ongle après avoir bu; de manger force cervelas, fromages, persils, harengs sorets, force jambons de Mayence, saucissons de Boulogne, cuisses d'oies, gorges de porc, et généralement tout ce qui pourra procurer l'altération; sur-tout de ne point oublier de mettre dans les sauces nos chers amis le Marquis de la Poivrade et le Baron de Saliniers, partout, comme nos plus intimes bienfaicteurs.

Pourra partout notredite Chancellerie pourvoir qui bon lui semblera desdits Officiers de l'Ordre, qui porteront toutefois les noms suivans, savoir: le premier des Commandeurs s'appellera Long-boyau; le second, Roquillard; le troisième, Boit-sans-façon; et le quatrième, Delagoinfretière.

Les Chevaliers: le premier s'appellera Longue-haleine; le second, Large-avaloire; le troisième, Prêt-à-trinquer; et le quatrième, Gosier-coulant; et tous lesdits Officiers et Chevaliers, par elle pourvus, jouiront des priviléges ci-dessus spécifiés, sans trouble ni empêchement, car ainsi nous l'avons résolu et ordonné.

Si donnons en mandement à tous les Confrères de la Jubilation, et Gens tenans Sièges bachiques, Cabarets, Tavernes, Tabagies, et autres qu'il appartiendra, de tenir chacun en droit soi la main à l'exécution des Présentes, sans diminution ni augmentation que ce puisse être, à peine de ne boire que de la lie du vin de Brie; car tel est notre plaisir. Donné en notre Conseil, sur le cul d'un tonneau, dans notre cave impériale, après être bien saouls. Signé Bacchus, Dieu des Vendanges; Silène : et sur le repli, cher Bouchon.

La Comtesse de Gosier-salé, Garde des bouteilles, Protectrice de l'Université vineuse, et Chancelière de l'Ordre Bachique, du Tonneau, Salut : Nous étant entièrement fait informer de la capacité de notre bon ami, le Sieur de Chiffe-Museau, et lui ayant trouvé toutes les qualités requises pour être de l'Ordre excellent du Tonneau; après avoir de lui pris et reçu le serment prévu, préalablement fait dessous l'expérience au fait bachique, nous l'avons pourvu de la dignité de Commandeur de Boit-sans-façon, pour en jouir sa vie durant sans trouble ni empêchement; pour marque de quoi nous lui avons accordé le Cordon de l'Ordre du Tonneau, en lui enjoignant d'observer les Statuts, Réglemens et Priviléges portés par ladite création dudit Ordre, de la part du Souverain Bacchus, à peine

d'être dégradé et déclaré indigne de posséder ladite dignité, et comme tel, être déchu du bénéfice de ces Présentes, auxquelles nous avons griffonné notre seing, après y avoir fait apposer le cachet de nos armes. Donné en notre Hôtel de la Halle au Vin, et moi présente à moitié grise, la Comtesse de Gosier-salé.

CHANSON NOUVELLE.

Air nouveau.

Dieu du vin, ton jus salutaire
Fait régner les plaisirs,
Tu sais regaillardir
Jusqu'au plus vieux sexagénaire,
Et chez lui quelquefois encore,
Tu réveilles le chat qui dort.
Que je plains l'erreur où vous êtes,
Amans mal avisés,
Qui faites les rusés
Pour sonder les cœurs des fillettes!
Votre finesse vous a fait tort,
Elle réveille le chat qui dort.
Fiers objets qui, d'un ton trop rude,
Parlez contre l'amour,
Souvenez-vous du tour
Qu'il fit à Diane la prude:
En criant contre lui si fort,
On éveille le chat qui dort.
Un mari qui dit à sa femme,

Remarquez-vous Damon ?
Tous les jours ce garçon
Vous suit pour vous marquer sa flamme ;
Cet époux est un franc butor,
Il réveille le chat qui dort.
De Guillot recevez pour gage
Un baiser des plus doux,
Badin, retirez-vous,
A vous fuir la raison m'engage ;
Je crains qu'en souffrant votre abord
Je n'éveille le chat qui dort.
Pardonnez à mon badinage,
Près de vous mon bijou,
Si je suis un peu fou,
C'est qu'on ne sauroit être sage ;
Dans vos yeux le charme est si fort,
Qu'il réveille le chat qui dort.

COMPLAINTE NOUVELLE

D'une Bergère privée de la présence de son Berger.

Dans un solitaire verger,
Cruelle solitude,
Je vois mon troupeau en danger ;
Est-il peine plus rude ?
Ah ! qui pourroit donc le venger,
Si ce n'est un tendre Berger ?
Tu me délaisses donc, ingrat,
Après tant de promesses ?
Ta Bergère est dans l'embarras,
Accablée de tristesse,

Ressouviens-toi bien que tu as
Son cœur et sa tendresse.
Si tu ne viens, je vais mourir,
Hâte-toi de te rendre,
Viens donc promptement secourir
Un cœur sensible et tendre,
Que ton absence fait souffrir,
Sans qu'il puisse se défendre.
Est-ce là ce que tu promis
A ta chère Bergère ?
Tu lui disois dans le taillis,
Assis sur la fougère :
Toujours pour toi, ma chère Iris,
Mon cœur sera sincère.
Depuis le matin en ce lieu
Que je verse des larmes,
Je n'ai plus de momens heureux,
Sans toi rien ne me charme ;
Ah ! trop aimé, si tu le peux,
Viens secourir mon ame.
Amour, à ce Berger chéri,
Va lui dire, je te prie,
Que sa chère et fidèle Iris
Est sur l'herbe fleurie,
Qu'elle n'a d'autre espoir que lui
Pour jouir de la vie.
Ah ! que vois-je ? heureux momens,
C'est le Berger que j'aime,
Je le reçois sensiblement,
Reçois-moi donc de même :
Viens, embrassons-nous tendrement :
Ah ! quelle joie extrême !

Lorsque deux cœurs par leurs soupirs,
Se marquant un même zèle,
Non, rien ne flatte leurs desirs,
Qu'une amour éternelle ;
Ils goûtent les plus doux plaisirs,
Etant toujours fidèles.

CHANSON NOUVELLE.

Air : *Du Menuet des Francs-Maçons.*

Le premier jour du mariage,
Dedans l'ancien temps,
Pour mettre une fille en ménage,
Ah ! que de tourment !
A présent, de peine on est quitte,
Avant l'âge de quatorze ans,
On trouve une fille toute instruite,
N'y a plus d'enfans. *bis.*
A trente ans jadis une fille,
Ne savoit comment
Elle pourroit entrer en famille,
Aucuns sentimens ;
A présent c'est un autre usage,
Car avant l'âge de quinze ans,
Une fillette en ménage,
N'y a plus d'enfans. *bis.*
C'est vainement que ma mère
Me gronde souvent,
De l'amour me fait un mystère
N'ayant que douze ans ;
Lorsque mon petit cœur soupire,

Je comprends bien dans le moment,
Et j'entends ce qu'il me veut dire,
N'y a plus d'enfans. *bis.*
Les filles du temps de ma mère,
Sérieuse en ce temps,
N'auroient pas dansé terre à terre,
Agées de vingt ans ;
A présent la mode est plus drôle,
Avant l'âge de quatorze ans,
Elles font bien la cabriole,
N'y a plus d'enfans. *bis.*
Je chante pour vous satisfaire,
C'est-là mon talent,
Si j'ai le bonheur de vous plaire,
Ah ! quel agrément !
Mais tout le prix que je désire,
Est que vous répétiez souvent,
Pour que tous j'entende dire,
N'y a plus d'enfans. *bis.*

CHANSON NOUVELLE.

Air : *Et j'y pris bien du plaisir.*

La jeune et tendre Lisette
S'en alloit un jour aux champs,
Comme je la vis seulette,
Je l'abordai poliment ;
La Fille assez polie
Répondit à ce désir,
Je saisis sa compagnie,
Et j'y pris bien du plaisir.
En avançant dans la plaine,

D'un air triste et languissant,
Je lui racontois la peine
Que je souffrois en l'aimant;
Elle en parut attendrie,
Elle arrêtoit mes soupirs,
Mon ame en étoit ravie,
Et j'y pris bien du plaisir.

D'un regard plein de tendresse
La belle essuya mes pleurs,
Tyrcis, bannis la tristesse,
Dit-elle, reçois mon cœur;
Cet aveu tendre et sincère
Mit le comble à mes desirs,
Il ne pouvoit que me plaire,
Et j'y pris bien du plaisir.

Charmé de sa vive flamme,
Je répondis à mon tour,
Destins, à cette Belle,
Montrez-vous quelque jour;
La Belle tendre et sensible,
Répondit à ce desir,
Il n'est rien d'impossible,
J'y prendrois bien du plaisir.

Je lui dis à cette avance,
Tant de bonté me surprend,
D'une aussi douce espérance,
J'attends l'accomplissement;
Votre bouche me l'annonce,
Qui pourra le garantir?
Un baiser fut la réponse,
Et j'y pris bien du plaisir.

FIN.